



Catherine de Buyl Insurance

Société Anonyme

INTERMÉDIAIRE AGREE DES LLOYD'S DE LONDRES

Intermédiaire d'Assurances n° CBFA: 10698 A

Boulevard Léopold III, 146 B-7600 Péruwelz -

Tél. ++32 (0) 69/77.94.20 - Fax ++32 (0) 69/77.94.25

E.mail : info@debuyinsurance.com - Site : www.debuyinsurance.com

SUISSE

PROPOSITION D'ASSURANCE MORTALITE DES ANIMAUX DES LLOYD'S OF LONDON

One Lime Street, GB - EC3M 7 HA LONDON

La réponse à chacune des questions doit être complète et conforme à la vérité

Nom et adresse du preneur d'assurance :

(Monsieur / Madame / Mademoiselle)

.....

Tel:/.....

Fax :...../.....

E.mail :.....

Nom et adresse du propriétaire:

(si différent du preneur d'assurance)

.....

Tel :/.....

Fax :/.....

E.mail :.....

Sexe	Nom(s) et Microchip	Age (ou date de naissance si moins d'un an)	Prix d'Achat	Date d'Achat	Somme à assurer
.....	1 - Nom: N° Micro chip : ans Né leCHF	LeCHF
	2 - Nom : N° Micro chip : ans Né le CHF	LeCHF

QUESTIONS	REPOSES
1. a) Adresse complète et téléphone où se trouvent les chevaux b) Nom du cavalier habituel c) Les chevaux à assurer sont-ils tenus dans une étable ou une écurie la nuit ? d) Sont-ils tenus dans des pâturages entourés d'une clôture ?	a) b) c) d)
2. Usage du cheval (biffer la mention inutile)	Elevage, Selle, Attelage, Concours Hippiques, Trait Concours complets (Catégorie :.....), Dressage, Western Riding, endurance, Horse Ball

A. COUVERTURE DE BASE

Tous les risques de mortalité suite à maladies & ou accidents y compris

- *durant les transports dans le monde entier*
- *l'euthanasie pour raison humanitaire*
- *le risque de mortalité durant l'opération sous anesthésie générale, si celle-ci a pour but de sauver la vie du cheval ou de lui éviter une boiterie ou maladie future*
- *l'incendie, la foudre, l'électrocution, la noyade*
- *le vol*
- *les frais d'hospitalisation pour coliques*

B. GARANTIES COMPLEMENTAIRES

I. FRAIS D'HOSPITALISATION POUR MALADIES ET ACCIDENTS

- A) Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie
maximum **3.500 CHF/an** (**surprime 300 CHF** ou 245 €) (franchise 330 CHF/sinistre ou 200 €)
- B) Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie
maximum **5.000 CHF/an** (**surprime 350 CHF** ou 275 €) (franchise 330 CHF/sinistre ou 200 €)
- C) Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie
maximum **10.000 CHF/an** (**surprime 650 CHF** ou 515 €) (franchise 330 CHF/sinistre ou 200 €)

2. PERTE D'USAGE SUITE A MALADIE & ACCIDENT

Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie

3. INFERTILITE : 1.875 % (uniquement pour étalons admis)

Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie

4. INFERTILITE POUR POULINIÈRE SUITE A ACCIDENTS UNIQUEMENT : 0.625 %

Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie

5. COUVERTURE « RISQUES DE TERRORISME » : 0.312 %

Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie

6. INDIVIDUELLE ACCIDENT CAVALIER AMATEUR:

Je désire - Je ne désire pas souscrire cette garantie

Jusque 35 ans	Surprime 280 CHF
De 36 à 50 ans	Surprime 320 CHF
De 51 à 65 ans	Surprime 405 CHF

Nom du cavalier :

Date de naissance :

Profession habituelle :

<u>Capitaux</u> :	décès suite à accident	24.000 CHF ou 15.000 €
	Incapacité permanente	24.000 CHF ou 15.000 €
	Incapacité temporaire suite à accident	40 CHF/jour ou 25 € / jour (franchise 14 jours)
	Frais médicaux	2.400 CHF (franchise : 200 CHF) ou 1.500 € (franchise 125 €)

Signature:

Date: